

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Nouvelle étude d'Ex aequo : un « régime de la faim » pour les personnes en situation de handicap au Québec

Montréal, le 13 octobre 2026 - Le 14 octobre, Ex aequo, un organisme communautaire de défense des droits des personnes vivant avec des limitations motrices, dévoilera les résultats de son étude sur la sécurité alimentaire et les personnes en situation de handicap au Québec. Cette étude inédite au Québec documente les causes de la faim chez les personnes en situation de handicap ainsi que les obstacles, les facilitants et les besoins de ces personnes pour se nourrir.

Les résultats démontrent que les différents défis que rencontrent les personnes en situation de handicap en matière d'éducation, d'emploi, de revenus, d'habitation et de santé les privent d'un revenu socioéconomique et de conditions de vie leur permettant de se nourrir dignement.

Pour les personnes en situation de handicap, les obstacles pour se nourrir jaillissent de toute part. Ils s'illustrent notamment par un manque d'accessibilité des lieux d'approvisionnement alimentaire et de leur domicile, une inadéquation des programmes et des services sociaux existants à leurs besoins et par des préjugés capacitistes.

« Selon les résultats de notre étude, les personnes en situation de handicap vivent un « régime de la faim » pour se nourrir au Québec. Ce régime de la faim, c'est le produit de choix collectifs qui créent une foule de défis pour ces personnes et qui les privent des moyens et des ressources nécessaires pour se nourrir. Au final, la faim des personnes en situation de handicap, c'est nous, collectivement, qui l'organisons. »

– Élodie Fournier, coordonnatrice de l'étude et agente de défense des droits chez Ex aequo

À partir de ces résultats, Ex aequo déplore que ces personnes parviennent mal à se nourrir en raison d'une organisation sociale qui les exclut. Ex aequo recommande ainsi plusieurs actions à implanter pour favoriser la sécurité alimentaire des personnes en situation de handicap, dont :

- l'adoption d'une loi-cadre sur le droit à l'alimentation ;
- l'adoption d'une loi sur l'accessibilité universelle ;
- l'implantation d'instances de concertation régionales sur la sécurité alimentaire des personnes en situation de handicap à l'échelle du Québec ;
- la bonification des services de soutien à domicile ;
- la bonification des prestations sociales et des avantages fiscaux permettant d'augmenter le revenu des personnes en situation de handicap.

Ex aequo implore les gouvernements québécois et canadien à mettre en place ces recommandations dès maintenant pour que les personnes en situation de handicap puissent enfin se nourrir à leur faim et sans obstacle.

Pour informations :

Élodie Fournier

Coordonnatrice de recherche et agente de défense collective des droits

514-228-3852, poste 20

efournier@exaequo.net

À propos

[Ex aequo](#)

Fondé en 1980, Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Il promeut l'accessibilité universelle comme moyen de rendre possible l'inclusion sociale. Les différentes facettes de l'inclusion défendues par Ex aequo sont : le transport, la vie municipale, la santé et les services sociaux, l'habitation, la parentalité, la sécurité alimentaire et l'action citoyenne.